



Avant d'être un enjeu la paupérisation de la Wallonie est une réalité

2010/68
16 | 11 | 2010



L'organisation institutionnelle actuelle de la Belgique pose problème. Quand le pouvoir fédéral prend en charge le paiement des retraites des fonctionnaires régionaux et des enseignants, il y a déresponsabilisation.



Etienne de Callatay
Senior Fellow

De même, il n'est ni juste ni efficace qu'une entité menant une mauvaise politique en matière d'éducation ou d'emploi en fasse subir une bonne partie des conséquences financières sur les autres entités. Ce transfert de charge est doublé d'un large partage des bénéfices des bonnes politiques. Une bonne politique en matière d'éducation ou d'emploi ou une campagne de prévention en matière de santé ne donne qu'un faible effet-retour pour l'entité qui en est responsable. Le bâton est enrobé d'ouate et la carotte rachitique. Bref, les incitations sont rabotées. On pourra penser qu'à la différence d'une entreprise une autorité publique n'a pas besoin de l'appât du gain pour adopter la meilleure stratégie mais un bonus-malus pour bonne ou mauvaise politique peut amener le citoyen à modifier son comportement électoral et ainsi faire pression pour que la réussite d'une entité inspire

les autres entités.

La responsabilisation et la lisibilité de l'action politique pour l'électeur demande également que le partage des tâches entre fédéral et entités fédérées soit plus clair, avec l'avantage induit que des choix bien différenciés entre entités constitueront des expériences qui pourront être évaluées et dont on pourra s'inspirer. Si l'environnement est une compétence régionalisée, le fédéral doit cesser de donner des cadeaux fiscaux aux pratiques qui réduisent la pollution. Si le sport est une compétence communautaire, le traitement fiscal et parafiscal des sportifs doit être celui de Monsieur Tout-le-Monde et il doit être exclu de favoriser les stades de football en vue de la Coupe du Monde de 2018.

Le débat institutionnel est présenté comme guidé par deux principes,

“

Plus d'argent et plus de compétence ne signifie pas pour autant pour la Flandre qu'il sera facile de réformer ce qui doit l'être.

”

celui de la responsabilité et celui de la solidarité interpersonnelle. Cette vision est réductrice si davantage de responsabilisation conduit à de meilleurs choix et donc à plus d'emplois et de croissance au bénéfice, en particulier, des moins bien lotis.

Toutefois, il ne faut pas trop attendre d'une réforme de nos institutions. Tous nos problèmes ne vont pas disparaître comme par enchantement. Une telle illusion ne guette pas tant au Sud, qui redoute d'avoir à absorber une déperdition de moyens financiers, qu'au Nord. Là, disposer de plus de moyens financiers et de davantage de latitude pour mener des politiques propres pourrait susciter de grandes espérances. Il faut toutefois indiquer qu'une comparaison entre pays de type fédéral montre qu'en Belgique les transferts entre entités sont loin d'être particulièrement élevés et les compétences des entités, en ce compris en matière fiscale, loin d'être particulièrement faibles. Donc la marge pour plus encore de « juste retour », selon l'expression de Margaret Thatcher, et plus de compétences

aux entités fédérées est forcément plus limitée que si nous partions de la situation d'un pays quasi-unitariste. N'oublions pas tout le chemin vers le fédéralisme parcouru ces dernières décennies, et en particulier depuis la Loi Spéciale de Financement de janvier 1989.

Ce n'est pas tout. Plus d'argent et plus de compétence ne signifie pas pour autant pour la Flandre qu'il sera facile de réformer ce qui doit l'être. Qu'il s'agisse de changer en profondeur les retraites, l'organisation de la fonction publique ou l'impôt, il faut réaliser que, quand bien même les Régions ou les Communautés seraient aux manettes, ce ne sera jamais une sinécure politique de mettre en œuvre des réformes dans ces domaines où les divergences de vue sont loin d'être uniquement dues à la langue maternelle.

La réforme des institutions est attendue depuis trop longtemps mais il faut prendre garde à ne pas trop en attendre.

Etienne de Callataÿ
Senior fellow

Paru dans l'Echo du 13.11.2010

Pour une croissance économique
et une protection sociale durables.